



Cahiers
de recherches
médiévales et
humanistes

Cahiers de recherches médiévales et humanistes

Journal of medieval and humanistic studies
2000

Marie-Clotilde Hubert (dir.), Construire le temps. Normes et Usages chronologiques du Moyen Âge à l'époque contemporaine

Bernard Ribémont



revues.org

Éditeur

Classiques Garnier

Édition électronique

URL : <http://crm.revues.org/306>

ISSN : 2273-0893

Référence électronique

Bernard Ribémont, « Marie-Clotilde Hubert (dir.), *Construire le temps. Normes et Usages chronologiques du Moyen Âge à l'époque contemporaine* », *Cahiers de recherches médiévales et humanistes* [En ligne], 2000, mis en ligne le 30 juin 2008, consulté le 30 septembre 2016. URL : <http://crm.revues.org/306>

Ce document a été généré automatiquement le 30 septembre 2016.

© Cahiers de recherches médiévales et humanistes

Marie-Clotilde Hubert (dir.), Construire le temps. Normes et Usages chronologiques du Moyen Âge à l'époque contemporaine

Bernard Ribémont

RÉFÉRENCE

Marie-Clotilde Hubert (dir.), *Construire le temps. Normes et Usages chronologiques du Moyen Âge à l'époque contemporaine*, Paris, Genève, Droz, 2000 (Extrait de *Bibliothèque de l'École des chartes*, 1999), 508 p.

ISBN 2-900791-33-2

- 1 Ce volume réunit 13 contributions ayant trait à la notation et à la mesure du temps. Nous nous intéresserons ici à la partie médiévale du recueil, bien fournie, proposant 6 articles et un compte rendu (celui de la traduction française de l'ouvrage de G. Dohrn-van Rossum, *Die Geschichte der Stunde: Uhren und moderne Zeitordnungen*, Munich, Vienne, C. Hanser 1992). Le Moyen Âge est un héritier de plusieurs systèmes de mesure, de calcul et d'affichage du temps : traditions juives, romaines, chrétiennes se superposent jusqu'à ce que, tardivement, apparaisse une volonté d'unification, liée à la domination du temps officiel, celui du pouvoir, qui s'étend avec la diffusion de l'écrit, rappelle M.-C. Hubert dans son avant-propos. Ce temps, vu sous l'angle de ses systèmes de structuration, est l'objet d'étude de ce volume. Marc Favreau s'intéresse aux systèmes de datation dans les inscriptions médiévales françaises et il organise son étude en six volets : 1) la notation des années ; 2) les cycles ; 3) le calendrier romain des jours ; 4) quinièmes et fêtes ; 5) calendrier liturgique ; 6) divers. Les chronologistes chrétiens et juifs avaient tenté de définir, d'après la Bible, l'année de création du monde. Les calculs faits dans ce sens, s'ils

sont bien connus des rédacteurs de chroniques universelles, ne sont pas repris dans les inscriptions françaises. Du IV^e au VII^e siècle, c'est la datation à partir des consuls romains qui est la plus utilisée. Peu à peu, sont ajoutées les années de l'empire ou celles de règne ou de pontificat. À partir de la fin du V^e siècle, en Gaule, on trouve des inscriptions portant les années de règne de rois wisigoths. Entre le X^e siècle et l'an Mil, on assiste à une interruption, puis l'année de règne est à nouveau notée jusqu'au XIII^e siècle, la formule la plus courante étant introduite par *regnante*. Le point de départ le plus courant en matière de chronologie est l'année de l'Incarnation, mode de calcul mis au point par Denys le Petit. Ce mode, qui s'étendra à toute la création ne se répandit que lentement, à cause de diverses querelles computistes, dont certaines, on le sait, animées par les Irlandais. On rencontre ce système en France dès le deuxième tiers du IX^e siècle. M. Favreau produit une carte très parlante de la répartition géographique et chronologique de cet emploi du comput de Denys (p. 17). Il ressort que le centre de la France est le plus lent à adopter l'an de l'Incarnation. Pour ce qui concerne l'appellation, on trouve *anno incarnati Verbi, anno ab Incarnatione Christi*. L'*anno gratie* apparaît d'abord dans la France du sud, au XII^e siècle, puis se répand au cours des XIII^e et XIV^e siècles. Mais la façon la plus courante et généralisée est d'utiliser l'appellation *anno Domini*, apparaissant dès le IX^e siècle. Fait curieux, on trouve des chronogrammes, dont certains sont de vrais rébus (voir p. 21) à déchiffrer. Le Moyen Âge a peu utilisé les cycles de temps, comme par exemple les olympiades et l'indiction, elle aussi, est peu fréquente (voir carte, p. 23). Pour ce qui concerne le calendrier romain des jours, s'il est fréquent à haute époque, il se raréfie dès la seconde moitié du XII^e siècle, pour quasiment disparaître au XIV^e siècle. (voir les deux cartes, p. 26-7). Le calendrier liturgique est particulièrement complexe à étudier, car très diversifié, selon les fêtes, les saints vénérés, etc. L'étude régionale montre une différence sensible entre France du sud et France du nord ; dans le sud, le calendrier liturgique apparaît plus tôt, mais est employé plus rarement qu'au nord. L'article de M. Favreau présente donc une synthèse de ces questions, synthèse claire, bien organisée, avec un ensemble de cartes qui permet de bien mesurer les répartitions géographiques et chronologiques. La contribution suivante d'Olivier Guyotjeannin et de Benoît-Michel Tock complète en quelque sorte celle de M. Favreau, en se penchant sur les actes français et leur façon de présenter les changements de millésime, en se plaçant dans la perspective ouverte par les travaux d'A. Giry. Article très précis, très documenté, mais également très technique et parcourant diverses zones géographiques ; il est impossible de véritablement présenter ce travail sans le trahir dans le cadre restreint de cette notice. Michel Pastoureau, toujours fidèle à ses enquêtes sur la couleur, présente ici un article passionnant sur le « temps mis en couleur » qu'il faut situer dans la perspective de son bel ouvrage *Jésus chez le teinturier*. L'objet de ce travail est de porter le regard sur un sujet peu étudié : la diffusion dans le temps des couleurs liturgiques. La diffusion des couleurs en liturgie s'inscrit dans le mouvement de mise en couleur des églises, qui se produit entre les IX^e et XIII^e siècles. Cette époque voit à ce propos le débat entre les clercs chromophiles, dont Suger est le représentant le plus enthousiaste, et les clercs chromophobes, tels saint Bernard. Pour étudier le phénomène, il faut convoquer archéologie et liturgie, mais aussi l'héraldique : les tentatives de codifier les couleurs de la liturgie sont en effet contemporaines de la naissance du blason. Dans cette enquête, M. Pastoureau distingue l'avant et l'après XII^e siècle. L'avant ressortit à ce que l'historien nomme le temps de la « couleur hésitante ». La couleur qui s'impose *a priori* est le blanc, mais un vrai blanc est techniquement très difficile à obtenir et à maintenir. L'époque carolingienne voit l'intervention des ors et des couleurs brillantes. Cependant, il est

impossible de déterminer une véritable 'politique' coloriste de la chrétienté romaine. La liturgie, largement placée sous le contrôle des évêques, dépend de leurs goûts et positions par rapport aux couleurs à appliquer. de manière générale cependant, c'est la primauté du blanc qui est rappelée le plus souvent. À partir de l'an mil, les traités de symbolique des couleurs se font plus nombreux, et c'est surtout au XII^e siècle qu'apparaît une foisonnante littérature sur cette question. La plupart des traités partent des trois couleurs fondamentales du Moyen Âge, le blanc, le rouge, le noir, sur lesquelles beaucoup s'accordent (correspondances symboliques p. 115). Ils diffèrent par contre sur les autres couleurs évoquées, le vert, le violet surtout, parfois le brun et le jaune. Certaines couleurs sont associées à des fêtes précises, mais c'est surtout la confusion qui règne en la matière. C'est à partir de la fin du XII^e siècle qu'on assiste réellement à une 'mise en ordre' des couleurs. Dans ce processus, le traité sur la messe, le *De sacro sancti altaris mysterio* de Lothaire, le futur Innocent III, va jouer un rôle particulier. Il emprunte certes largement au *De divinis officiis* de Rupert de Deutz, mais il fait une synthèse, dans le chapitre réservé à cette matière, de ce qui préexistait en matière de couleurs liturgiques, tout en complétant ce donné par les propres interprétations de Lothaire. Avec l'autorité et le prestige d'Innocent III, les recommandations contenues dans cette œuvre de jeunesse du pape furent largement reçues et commentées, mises en pratique également. « La tendance allait lentement vers une plus grande unité de la liturgie » (p. 117)¹. Ce texte en effet s'inscrivait dans le désir de Rome de normaliser et d'unifier la pratique liturgique. C'est sans doute Guillaume Durand, avec le fameux *Rationale de divinarum officiorum* qui prolongera et approfondira le mieux l'œuvre de Lothaire. Il développe la plupart des considérations allégoriques, complète le cycle des fêtes et propose un véritable système. Cependant, il convient de noter que ces spéculations restèrent plus théoriques que pratique. Et le Grand Schisme du XIV^e siècle n'allait pas arranger les choses en matière d'unification. Il faut donc se tourner vers les écrits savants, comme réels complément de la réflexion sur la liturgie. C'est le débat sur la couleur et sur la lumière qui est au centre des spéculations savantes, avec une influence fondamentale, au tournant du XII^e siècle, des théories aristotéliennes et arabes en matière d'optique. Michel Pastoureau souligne avec raison le rôle de Robert Grossetete en la matière. Bien que ce ne fût pas l'objet de son article, on aurait aimé un peu plus de remarques sur les Arabes et leur influence. Al Kindi apparaît que dans la référence au célèbre ouvrage de D.C. Lindberg, mais Ibn al-Haytham (Alhazen) n'est même pas mentionné. La fin de l'article est consacrée à la 'pratique' des couleurs. polychromie des églises, vêtements sacerdotaux : M. Pastoureau revient sur les débats entre chromophiles et chromophobes, et insiste sur le rôle de l'héraldique. Il revient aussi sur la diffusion de bleu, sujet bien connu grâce à ses propres travaux. Article stimulant donc, invitant surtout à poursuivre des recherches dans un domaine peu exploité pour lequel cet article donne des pistes de travail. Le bel article d'Emmanuel Poulle porte sur la question de la concurrence entre heures égales et heures inégales. Balayant un certain nombre d'idées reçues (ce qui salutairement fréquent chez lui), E. Poulle souligne le rôle de l'horlogerie dans la survie des heures inégales. Bien avant l'introduction de l'horlogerie, heures égales et heures inégales coexistaient dans le monde savant au moins. Si les astrolabes, tels qu'ils sont décrits, ne comportent pas de division en heures égales, les traités, dès la fin du X^e siècle, indiquent comment passer d'un système à l'autre. C'est au XIII^e siècle que cette cohabitation des deux systèmes se précise avec l'apparition de l'horloge mécanique et avec l'adjonction sur les astrolabes d'une graduation en heures égales, dont Pierre de Maricourt offre une preuve explicite. Mais c'est à partir du XV^e siècle seulement que cette pratique s'est généralisée. Et, telle st

la démonstration d'E. Poulle, fort convaincante, c'est l'astrolabe qui va imposer aux horlogers la prise en compte d'heures inégales, grâce en particulier à l'influence de l'horlogerie astronomique. « En somme, il ne manquait à l'astrolabe qu'un moteur pour pouvoir proposer une représentation permanente des mouvements du soleil. Il n'est donc pas étonnant que les horlogers, qui disposaient du moteur, aient été tentés par l'exploitation des avantages qu'offrait l'astrolabe pour la visualisation des mouvements du soleil » (p. 146). Les horloges astrolabiques connurent un très grand succès qui « a donc produit cette conséquence paradoxale d'introduire une lecture des heures inégales sur les cadrans de certaines horloges » (p. 147). Pourquoi un tel succès ? L'argument de l'astrologie vient tout de suite à l'esprit. Mais E. Poulle avance que la fourniture des heures inégales devait correspondre à un désir du public, comme le révèle l'horloge de Mantoue. On ne saurait trop recommander la lecture de cet article à tous ceux qui s'intéresse, de près ou de loin, à l'histoire des sciences et des techniques médiévales : idées stimulantes, mises au point, assorties de détails techniques qu'il est impossible de noter ici. Danielle Jacquart, dans son article « Le Temps médical au Moyen Âge ou l'introuvable précision », s'interroge sur la détermination des jours critiques, qui fut une préoccupation des médecins, ouverte par les recommandations d'Hippocrate en la matière. On connaît l'engouement du Moyen Âge pour la numérologie et celle-ci venait ici au secours de l'observation clinique. D. Jacquart rappelle d'abord les acceptions du terme *crisis* puis la question centrale pour les médiévaux de savoir si la crise provient d'un mouvement ou d'une altération. Autour de la crise et de la détermination des jours de crise se cristallise un débat portant sur des distinctions sémantiques qui, selon D. Jacquart, avait « l'avantage de rendre la diversité du réel et de diminuer le plus possible la part de l'inexpliqué » (p. 160). Il faut bien constater cependant que la numérologie joue parfois un rôle majeur, loin de véritables soucis médicaux. D. Jacquart s'appuie sur les textes de Martin de Saint-Gilles et de Bernard de Gordon pour présenter cette discussion très techniques sur les jours critiques, où l'astrologie et la chronologie jouent leur partition. Il y eut donc une réelle tentation d'introduire la certitude en médecine, en s'appuyant en particulier sur l'astrologie. Cependant, cette approche laissa beaucoup de médecins sceptiques et « l'astrologie ne fit qu'une entrée discrète dans les ouvrages proprement médicaux, y compris pour mesurer le temps » (p. 170). La section médiévale des articles se clôt sur une longue contribution d'Olivier de Solan qui propose l'étude d'une question quodlibétique d'Henri de Runen, à Erfurt au XV^e siècle. C'est pour l'auteur l'occasion de rappeler le fonctionnement de la faculté des arts d'Erfurt et de présenter les acteurs de la querelle quodlibétique de 1444, Henri de Runen, Henri de Hildesheim et Ludolf Borchtorp, ce dernier étant le copiste de la question disputée (texte en annexe de l'article). O. De Solan analyse en suite l'argumentaire de Henri de Runen dans ce qui est la première question quodlibétique connue portant sur le réforme du calendrier, sujet d'actualité au moment du concile de Bâle. Les réponses d'Henri sont somme toute décevante, car ce qui l'intéresse le plus n'est pas de véritablement corriger le calendrier, mais bien de discuter des termes techniques ; discussion qui aboutit au *statu quo*.

NOTES

1. Voir pp. 117-18 le détail des interprétations de Lothaire en matière de couleur. En annaexe, M. Pastoureau donne une traduction du chapitre sur les couleurs (pp. 133-5).